

COMMUNE DE OMPS**Séance du 20 juin 2023**

Membres en exercice :	Date de la convocation: 13/06/2023
9	<i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt juin, 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON</i>
Présents : 9	
Votants: 9	Présents : Samuel SARRAILLE, Cédric CARNUS, Franck GIRARD, Nicolas GUILLON, André LACAZE, Nathalie LAVERGNE, Jean-Luc LOISON, Jean-Claude MOREL, Aline BERTI
Pour: 9	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Nicolas GUILLON

Objet: Vote de crédits supplémentaires - omps -

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
165	Dépôts et cautionnements reçus		-134.00
28041582 (040)	Autres grpts - Bâtiments et installat°		134.00
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à OMPS, le 20 juin 2023.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le Maire,



Préfecture d'Aurillac
Date de réception de l'AR: 22/06/2023
015-211501440-20230620-DE_2023_16-DE